



À Lyon, le jeudi 16 janvier 2020



GÉNÉRATIONS VÉLO !

La question des mobilités est fondamentale pour construire la Métropole de demain. Elle est au centre des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Mais, aujourd'hui, nos mobilités ne correspondent plus aux enjeux d'une métropole du XXI^e siècle, que ce soit en termes d'usages et d'offre ou en termes d'impératifs environnementaux et de congestion urbaine.

Les enjeux sont forts et notre programme en termes de mobilités a pour but d'y répondre. Investir près de 10 milliards pour développer notre réseau en transport en commun métropolitain en moins de 20 ans y participe et le développement massif des modes doux est une composante essentielle de ce mouvement de fond. Ce plan modes doux garantira une meilleure sécurité et un gain de temps pour les usagers, avec à la clé une amélioration de la santé des grands Lyonnais !

Notre plan Générations Vélo, à la fois ambitieux, pragmatique et précis, repose sur trois axes :

- Le développement du réseau,
- La création de nouveaux services,
- La question des mobilités innovantes et de la mobilité inclusive.

Avec l'objectif d'un réseau cyclable métropolitain de 1500 km d'ici 2025 et de 2000 km d'ici 2030, l'usage des modes doux deviendra le mode de transport principal du quotidien pour 50% des Grands Lyonnais, et pour 2/3 des Lyonnais et Villeurbannais.

En renforçant ainsi le réseau cyclable métropolitain, nous développerons un réseau express vélo végétalisé (REVV) avec des voies végétalisées, continues et sécurisées pour les cyclistes, et des itinéraires permettant aux cyclistes de relier la 1^{ère} et la 2^{ème} couronne à la ville-centre, et les deux couronnes entre-elles, de façon extrêmement rapide.

Pour permettre à chacun d'utiliser ce nouveau réseau étendu, nous proposons de nouveaux services pour les usagers et entreprises afin de favoriser l'intermodalité en renforçant l'offre de stationnement ou en aidant à l'achat de vélos-cargo pour les entreprises.

L'offre Vélo'v sera également améliorée en renforçant le service MyVélo'v et en assurant la gratuité du service Vélo'v pour les moins de 25 ans, possédant un abonnement longue durée TCL.

Ce développement des modes doux ne peut en effet se penser sans accompagner les nouvelles mobilités en *free floating*. Nous favoriserons également une mobilité inclusive en déployant une offre de handbikes à assistance électrique sans transfert pour permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier du service public de vélo en métropole.

Ce plan Générations Vélo démontre que le développement du vélo n'est pour nous, ni une politique gadget, ni une formule incantatoire. **C'est un véritable levier pour changer la manière de se déplacer, pour gagner du temps sur nos trajets quotidiens, améliorer la santé de tous et réduire notre empreinte écologique dans la ville.**

Jacques BOUCAUD
06 65 46 42 69

Sarah PEILLON
06 63 12 93 40

Marie-Annick DEPAGNEUX
06 75 12 94 66





Renforcer le réseau cyclable métropolitain et développer un réseau express vélo végétalisé (REVV).

1 Fixer l'objectif d'un réseau cyclable métropolitain de 1500 km d'ici 2025 et de 2000 km d'ici 2030

L'objectif fixé pour 2020, de 1000 km de réseau cyclable dans la Métropole, sera atteint. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour avoir 2/3 de voies urbaines de la Métropole accessibles aux piétons, vélos et autres modes doux. Cela permettra de limiter les ruptures de parcours, pour des pistes continues. Il faudra assurer un jalonement cyclable sur l'ensemble du réseau, dès sa réalisation.

2 Développer un réseau express vélo végétalisé (REVV)

Avec des voies végétalisées, continues et sécurisées pour les cyclistes, et des itinéraires permettant aux cyclistes de relier la 1^{ère} et la 2^{ème} couronne à la ville-centre, et les deux couronnes entre-elles, de façon extrêmement rapide.

Ce REVV sera développé en anneau, le long des boulevards, et en étoile, via les grands axes de circulation qui relient le centre de Lyon aux hubs des villes de la 1^{ère} couronne.

Les grands axes suivants seront privilégiés :

- Cours Gambetta et cours Albert Thomas (Lyon 3^{ème} et Lyon 8^{ème})
- Avenue Mermoz et avenue Berthelot (Lyon 8^{ème}, Lyon 7^{ème} et Bron)
- Cours Charlemagne, rue Victor Hugo et rue de la République (Lyon 2^{ème})
- Rue Berthet, rue Pierre Audry et montée de Choulans (Lyon 9^{ème} et Lyon 5^{ème})
- Cours Vitton et cours Zola (Lyon 6^{ème} et Villeurbanne)
- Route de Vienne (Lyon 8^{ème} et Saint Fons)
- Boulevards Curie et Croizat (Vénissieux)

3 Construire des passerelles modes doux pour relier les territoires et consolider le REVV

Les projets de passerelles prioritaires :

- Création d'une connexion entre le quartier des Girondins et le quartier de la Confluence (Lyon 7^{ème}/Lyon 2^{ème})
- Entre le quartier de Saint-Jean et le quartier des Buers à Villeurbanne
- Entre Carré de Soie et le nord de Vaulx-en-Velin
- Dans le quartier de Parilly à Bron
- Entre Couzon-au-Mont-d'Or et Rochetaillée-sur-Saône

4 Multiplier par deux la surface des zones à circulation apaisée (zones 30, aires piétonnes)

Avec un objectif 1000 km de zones à circulation apaisée d'ici 2025.

5 Achever le parcours de la Via Rhôna sur la Métropole d'ici 2022

Sur le tronçon Lyon/Pierre-Bénite, en lien avec la Région (tronçon Irigny/Givors).

6 Réaliser le tronçon Genay/Lyon de la Véloroute 50 (V50) Moselle Saône d'ici à 2025

Afin de proposer un itinéraire cyclable continu dans le Val de Saône. Ce tronçon devrait représenter une vingtaine de kilomètres d'itinéraire cyclable continu. La V50 relie la frontière du Luxembourg à Lyon au fil d'un parcours de plus de 700 kilomètres le long de la Moselle, du Canal des Vosges et de la Saône. Elle est réalisée à 83 % et fait l'objet d'un projet touristique.



Développer de nouveaux services pour les usagers et entreprises afin de favoriser l'intermodalité

7 Multiplier par deux le nombre d'arceaux vélos en Métropole : objectif 30 000 arceaux d'ici 2025. Multiplier par trois le nombre de places sécurisées, pour arriver à 10 000 places.

8 Multiplier par deux le nombre total de places de stationnement vélo en Métropole : objectif 60 000 places d'ici 2025.

9 Sur le modèle de la commission métropolitaine d'accessibilité, créer une commission métropolitaine des modes doux

Destinée aux piétons, trottinettes, rollers et vélos, afin de résoudre les conflits d'usage et d'engager les aménagements nécessaires à un meilleur partage de l'espace public.

Cette commission sera composée d'élus, des services de la Métropole et des associations d'usagers. Elle sera décentralisée et présente dans chaque territoire de la Métropole pour identifier les axes de circulation à développer pour les modes de doux et les ruptures de parcours à résorber.

10 Proposer une aide à l'achat de vélos-cargos pour les commerçants

Afin de favoriser la livraison des marchandises à vélo pour « le dernier kilomètre ». Nous poursuivrons aussi l'aide à l'achat de VAE, vélos-cargos et vélos familiaux pour les particuliers.

11 Généraliser la présence de boxes vélos à proximité de points d'intérêt majeurs

Tels que les places de mairie, de marchés, places accueillant des événements, parvis de gare, etc. Nous construirons également des parkings-vélos dans chaque gare de la Métropole.

12 Poursuivre le soutien financier aux ateliers d'auto-réparation de vélos

Nous trouverons de nouveaux lieux dédiés pour installer ces pôles de récupération et de réparation de vélos de seconde main.

13 Renforcer le service My Vélo'v, l'offre de VAE de location longue durée

Avec des location pour un mois ou un an à travers toute la Métropole.



Accompagner les nouvelles mobilités et favoriser une mobilité inclusive

- 14 Assurer la gratuité du service Vélo'v pour les moins de 25 ans bénéficiaires d'un abonnement TCL longue durée**
- 15 Développer des zones de stationnement propres aux trottinettes électriques**
Destinées également aux outils de free-floating, à proximité des points d'intérêts, et engager avec les polices municipales un travail pour faire respecter la nouvelle réglementation en vigueur.
- 16 À l'instar du nouveau service e-vélo'v, déployer une flotte de handbikes à assistance électrique**
Des VAE sans transfert pour permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier du service public de vélo en métropole (projet Benur d'une start-up lyonnaise du même nom). Ces vélos seront prochainement mis en service en cours de parcours de la ViaRhôna. Cette flotte sera déployée en station vélo'v, en priorité à proximité de certains points d'intérêts.